

Empowerment au Tessin avec les femmes fortes



Sept jeunes migrantes du Centre d'accueil de la Croix-Rouge au Tessin ont participé à un projet d'empowerment individuel et communautaire. L'expérience s'est déroulée sur un mois, avec des problèmes complexes et des résultats stimulants.

© J. Di P.

Par Jennifer Di Pietrantonio, Master of Arts HES-SO en Travail social, Lausanne

En juin 2018, j'ai mis en place un projet d'empowerment individuel et communautaire[1] au Centre d'accueil pour mineurs non accompagnés (MNA) de la Croix-Rouge suisse à Paradiso, au Tessin. Il a été réalisé sur une durée d'un mois, avec un statut de stagiaire de recherche à mi-temps. Précisons que les personnes concernées sont particulièrement vulnérables à cause de leur âge et de leur parcours de vie. Le but a été de les faire parler de leur intégration, leurs besoins, leurs désirs et les éventuels problèmes rencontrés afin de leur donner ensuite la capacité à les traiter et à les résoudre.

L'intervention s'est inspirée des théories de Ninacs (2008)[2] consacrées à l'empowerment individuel et communautaire et s'est en partie basée sur la méthode participative du «Comunity organizing» d'Alinski (2011).

Le public cible: les MNA filles

Les premiers jours du stage ont été utilisés pour observer et construire des relations avec les MNA. Après une semaine d'immersion, le focus a été placé sur les filles pour deux raisons : d'abord, il n'existe pas de projet d'empowerment concernant des MNA filles au niveau suisse ; ensuite les MNA filles dans ce centre étaient un peu isolées et n'exprimaient pas leurs doutes et leurs besoins aux éducateurs. Elles en parlaient parfois entre elles, mais discrètement. Le public cible a donc été composé de sept filles venant d'Érythrée, de Somalie et du Nigéria. Même si elles vivent dans les étages réservés aux mineurs, six filles sur sept sont en fait majeures. Certaines habitent à Paradiso depuis une, deux ou trois années, d'autres depuis quelques mois seulement.

La deuxième semaine, d'une manière adaptée au public, les MNA filles ont été renseignées sur le but du projet :

développer leur pouvoir d'agir. Elles ont également été informées de la méthode participative et du fait qu'elles participeraient à l'analyse de la situation, à la définition des problèmes et des besoins, à la prise de décisions, à la résolution des éléments problématiques et à l'interprétation des résultats. Ma posture a été aussi éclaircie : j'étais une conseillère, une collaboratrice et une «motivatrice» comme le demandent les processus d'empowerment (Ninacs, 2008). Après avoir un peu hésité, les MNA filles ont signé la feuille de consentement de participation.

Le passage du «je» au «nous»

Les premières réunions ont cerné leur intégration en Suisse et dans l'institution qui les accueille. Elles ont affirmé être satisfaites du centre, des formations obtenues et du suivi assuré par les éducateurs. Elles ont aussi avoué avoir des problèmes, des doutes et des besoins qui n'avaient pas encore été traités. Elles pensaient toutefois inutile d'espérer un changement.

Des échanges les ont peu à peu convaincues qu'elles avaient le droit à la parole, le droit aussi d'être écoutées. Quand elles ont estimé que leurs problèmes avaient effectivement la légitimité d'être traités, elles ont alors décidé de s'engager pour les identifier et les résoudre. Peu après, les MNA filles ont acquis une entité de groupe et ont convenu de s'appeler les « donne forti », en français les « femmes fortes ». Elles entrevoyaient aussi un but commun: améliorer leurs conditions de vie. Concrètement, les jeunes femmes ont commencé à parler moins avec des «je» qu'avec des «nous».

Afin d'assurer le bon déroulement du projet, les tâches ont été réparties : interprétariat entre tigrigna-italien, traduction écrite de ces deux langues et prise de notes durant les rencontres.

Dix problématiques et dix solutions

La troisième semaine, les « femmes fortes » ont sélectionné dix problématiques qui faisaient sens pour chacune d'entre elles. Afin de les résoudre, elles ont décidé d'adresser une lettre formelle au directeur du centre. Dans ce courrier, les filles ont écrit qu'elles étaient contentes de résider en Suisse et d'être accueillies par la Croix-Rouge suisse. Ensuite, elles ont présenté les dix requêtes, valables pour elles-mêmes, ainsi que pour les futures filles qui seraient accueillies. Certaines demandes pouvaient simultanément concerner les garçons. Pour chacune de ces requêtes, elles ont expliqué la raison qui la sous-tendait, proposé une alternative et ajouté que si la requête ne pouvait pas être satisfaite, elles aimeraient bien en parler.

Elles ont présenté des besoins pratiques, comme celui d'une solution de stockage de tampons, la nécessité d'avoir de nouvelles casseroles, couteaux et tasses et un meilleur aménagement des chambres. Elles ont exposé leurs doutes à propos de leur situation d'asile et des procédures à entamer lors d'un refus d'asile. Elles ont dit aussi leur besoin de liberté et leur souhait d'être traitées comme des majeures. Sur ce point, elles ont demandé une plus grande confiance de la part des éducateurs, moins de règles à suivre et moins de contrôles lors des congés. Elles ont aussi suggéré de disposer de la somme d'argent que reçoivent les adultes. Elles ont exposé certaines difficultés, par exemple les difficultés de communication quand elles partagent une chambre avec des filles d'autres pays ne parlant pas la même langue. Enfin, elles ont exprimé leur besoin d'avoir un-e éducater-trice de référence pour les écouter une fois chaque mois ou tous les deux mois. Elles ont proposé le nom de l'éducatrice choisie.

Là aussi, les tâches ont été réparties: une fille s'est occupée de la saisie du texte sur l'ordinateur et une autre a accepté d'être la porte-voix des « femmes fortes » pour exprimer leur besoin d'être écoutées à l'éducatrice de référence. Les sept participantes ont été impliquées, motivées et ont partagé les responsabilités.

Les difficultés et les imprévus



Au fil de la démarche, plusieurs difficultés ont surgi. D'abord l'obstacle de la langue car certaines jeunes femmes parlent peu italien ou ne le comprennent pas bien. Ensuite, mon rôle de chercheuse a dû être clarifié tant pour les MNA que pour les éducateurs et pour moi-même. Quant à la motivation, elle a dû être ravivée à plusieurs reprises car les participantes doutaient d'avoir réellement le droit de s'exprimer, le droit d'être écoutées et de suggérer des solutions.

Un imprévu a aussi causé quelques contretemps. Le Centre a en effet été critiqué par le maire de Paradiso et par un parlementaire socialiste à cause de son caractère inhabitable et dangereux. Cette critique a conduit à un chantier de restauration et de réhabilitation qui a occupé les éducateurs pendant des mois et a conduit à ce que les requêtes des « femmes fortes » soient provisoirement mises de côté.

Une autre difficulté de la démarche a résidé dans la nécessité de garder une distance critique. Ecouter les histoires intimes et traumatiques des MNA filles a souvent été bouleversant. Dans le même ordre d'idée, ne pas pouvoir intervenir à cause de mon rôle de chercheuse a représenté une frustration. Pour finir, entrer dans la vie de ces jeunes et en sortir rapidement a été malaisé tant pour elles que pour moi.

Reprise et diffusion du pouvoir

Globalement, l'empowerment individuel a permis aux participantes de reprendre le pouvoir sur leur vie. Il leur a donné le courage de prendre la parole et de participer aux décisions qui les concernent. Elles ont désormais plus d'estime et de confiance en elles. Elles ont aussi développé des compétences utiles à l'action et acquis une conscience critique. Elles ont appris que leur situation est partagée par d'autres personnes, qu'elles n'en sont pas seules responsables et que certains problèmes sont d'ordre institutionnel.

Avec l'empowerment communautaire, les « femmes fortes » ont augmenté leur pouvoir d'agir. Elles ont appris à prendre des décisions concernant le groupe, à assumer leur part de responsabilité et les éventuelles conséquences des actes collectifs. Elles ont aussi appris à avoir confiance dans les autres et développé des compétences et connaissances pour constituer une intelligence collective à même d'être mobilisée ou d'influencer leur environnement. Elles ont en outre développé un capital communautaire, c'est-à-dire le sentiment d'appartenance au groupe et elles sont maintenant conscientes du pouvoir qu'a le groupe « femmes fortes » de se faire entendre. Pour finir, elles ont mieux compris leurs droits et devoirs en tant que MNA.

La démarche des « femmes fortes » a contribué à des changements sociaux dans le centre. En fait, ces changements ont amélioré leurs conditions de vie, mais aussi celles de leurs pairs. Les membres d'origine sont en effet en train de transmettre leurs connaissances aux nouvelles jeunes qui viennent d'arriver et se joignent au groupe. L'empowerment communautaire a de plus eu une influence sur les MNA garçons. En voyant les filles se regrouper et travailler ensemble afin de résoudre des problématiques communes, puis en lisant leur lettre, ils ont ressenti une injustice. Ils ont alors utilisé la lettre des «femmes fortes» afin d'obtenir des changements pour eux aussi.

Des rencontres une fois par mois

Sur le plan pratique, l'éducatrice choisie par les « femmes fortes » comme référente étant partie, le directeur du Centre s'est proposé pour prendre sa place et le groupe a accepté. Il a montré ainsi que l'espoir de changement des filles est légitime, reconnu et important. Le directeur a demandé des précisions sur certaines requêtes présentées dans la lettre, il a pu en satisfaire d'autres et cherche des compromis pour les dernières. Depuis janvier 2019, les « femmes fortes » et le directeur se voient une fois par mois pour le suivi.



[1] Di Pietrantonio Jennifer: « Le pouvoir aux femmes fortes. Un projet d'empowerment individuel et communautaire », atelier de recherche thématique « Projet d'intervention sociale visant l'autodétermination et l'empowerment », dirigé par la professeure Manon Masse, HES-SO, Lausanne, 2018-2019, 19 pages.

[2] Bibliographie sélective

- Alinsky, S. (2011). Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes. Belgique: Aden. Ferrari, C. (2017, 24 juillet). Il Ps: « Centri asilanti fuorilegge » nel Luganese. Un'interrogazione in Gran Consiglio del gruppo evidenzia problemi per gli stabili di via Barzaghi a Paradiso e Cadro. Vismara: « Per noi vanno demoliti ». La Regione. Récupéré en ligne
 Loi fédérale du 26 juin 1998 sur l'asile: RS 142.31. Récupéré le 17 mars 2018 en ligne
- Ninacs, W.A. (2008). Empowerment et intervention. Québec : Les Presses de l'Université Laval.